



## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : APPEL à CANDIDATURE.



Conformément à l'article 9 des statuts, le Conseil d'Administration est renouvelé, de façon paritaire, par tiers, chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire de notre association LEI ESCLOPS qui se tiendra :

**Vendredi 13 Octobre 2023 à 20h30, dans le chai du CEP du Prieuré  
07130 Saint-Péray.**

### Les membres sortants sont :

- BROYER Martine
- DURAND Jean Jacques
- EYNARD Christian
- NODIN Rita

**Bien que les membres sortants soient rééligibles, nous vous invitons, si vous avez plus de deux années d'adhésions ininterrompues au Club de randonnée « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais », à vous investir pour amener de nouvelles idées. Faites acte de candidature en adressant votre demande écrite par courrier postal au siège de l'association :**

**« LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » - MAIRIE de SAINT PERAY - 07130 SAINT PERAY  
Avant le Vendredi 29 Septembre 2023 (cachet de la poste faisant foi)**



### CANDIDATURE au C.A du Club « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : Code postal : ..... Téléphone : .....

Code postal : ..... Mail : .....

**Se porte candidat comme membre au Conseil d'administration de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »**

Fait à ..... Le..... Signature :